

## CHAPITRE XIII

### Service international de recherches

L'OIR, en tant qu'organisme successeur du Comité intergouvernemental pour les réfugiés et de l'UNRRA, est chargée, par l'intermédiaire de son service international de recherches, de rechercher les millions de civils disparus au cours de la guerre. On peut juger de l'ampleur et de la complexité de la tâche en se rappelant que les Nazis ont jeté dans des prisons, des camps de travail ou de concentration plus de huit millions d'hommes, de femmes et d'enfants dont 800.000 seulement étaient encore en vie en 1945.

Le Service international de recherches a son siège central à Arolsen, en zone américaine d'Allemagne; c'est de là qu'il dirige l'activité des bureaux zoniers, en zone britannique et américaine et de la Section de la recherche des enfants dont les bureaux sont situés à Esslingen (zone américaine). Il est également en étroite liaison avec le service de recherches du Gouvernement militaire de la zone française. Au Cours de 1948/49, l'effectif du personnel employé à la recherche des personnes disparues est passé de 639 à 1.329.

Depuis la création du bureau central de recherches de l'UNRRA en 1947, on a reçu 427.000 demandes de recherches; le SIR en a reçu 48.000 en 1948 et 25.000 dans les six premiers mois de 1949. Au cours de cette dernière période, le Service a retrouvé 16.500 personnes et dans 5.514 autres cas, il a pu établir la preuve du décès. Grâce à son intervention, on a ouvert à Arolsen un bureau officiel allemand, habilité à délivrer des certificats de décès qui sont reconnus par les tribunaux de tous les pays.

Pendant l'année 1948, 86,6% des demandes provenaient de pays européens, tandis que pendant les six premiers mois de 1949, les demandes émanant de ces mêmes pays ne représentaient plus que 68% du total. La raison en est due principalement aux opérations de réinstallation de l'OIR, un grand nombre de personnes déplacées qui souvent recherchent un ami ou un parent disparu étant parties pour les pays d'outre-mer.

En 1948, le SIR a envoyé 59.286 réponses à des demandes de renseignements concernant des personnes disparues. 23.033 de ces réponses donnaient des renseignements « positifs », soit l'adresse de la personne si elle était encore vivante, soit l'emplacement de sa tombe si elle était décédée. Les autres réponses ne donnaient que des renseignements provisoires, soit une ancienne adresse, soit d'autres indications. Pour les six premiers mois de 1949, les chiffres correspondants ont été de 26.871 et 10.871.

En même temps qu'il procède à la recherche des adultes disparus, le SIR s'occupe également de rechercher les enfants appartenant aux nationalités des membres des Nations Unies, que les nazis ont enlevés à leurs parents en application de leur plan de germanisation. Les autorités militaires des trois zones occidentales ainsi que les autorités allemandes coopèrent avec le SIR pour procéder à un recensement de tous les enfants de moins de 17 ans qui ont été adoptés ou mis en tutelle dans des familles allemandes. On estime que ce recensement permettra de dresser la liste d'environ 400.000 enfants allemands et non allemands et qu'approximativement 40.000 d'entre eux seront reconnus comme non allemands. Il faudra alors déterminer l'identité et la nationalité de chaque enfant et rechercher où se trouvent ses véritables parents.

Tout en procédant à des recherches individuelles, le SIR emploie également des méthodes de recherches collectives; il établit des listes de personnes disparues et ces listes sont affichées dans les camps de personnes déplacées, radiodiffusées et publiées dans la presse. Au cours du premier semestre de 1949, sur les 19.453 demandes qui ont fait l'objet d'une publication, on a pu recueillir des renseignements précis dans 2.197 cas, soit 11%; 1.535 personnes furent découvertes vivantes, tandis que 662 étaient décédées.

Pour ses recherches, le SIR dispose d'une masse énorme de documentation: plus de 100 tonnes d'archives provenant des camps de l'OIR et de l'UNRRA, des administrations municipales allemandes et du Gouvernement hitlérien, notamment de l'armée, de la Gestapo, des camps de concentration et de maints autres organismes ont été transférées à Arolsen. Là, les noms sont soigneusement enregistrés sur des cartes. Toutes ces archives ont permis de recueillir, au cours de 1948/49, des renseignements sur environ 6 millions de personnes. Le SIR a également dressé un répertoire des prisons, des camps de concentration et des camps de prisonniers de guerre, qui est utilisé par les nations alliées pour établir les droits à indemnité des victimes de la guerre. L'examen des documents nazis a permis de délivrer à 1.818 personnes des certificats

d'emprisonnement; la plupart d'entre elles étaient des personnes déplacées qui ont pu bénéficier ainsi d'un certain degré de priorité pour leur réinstallation. On a pu également établir 458 certificats de décès pour des familles de victimes dont le décès ne pouvait pas faire l'objet d'une déclaration officielle.

A Arolsen, 200.000 cartes portant sur des demandes de recherches reçues ou sur des renseignements concernant les disparus s'ajoutent chaque mois au fichier central. On utilise pour écrire les noms propres un système d'alphabet phonétique qui permet de reconnaître les noms malgré les différences d'orthographe dans les diverses langues. Au 30 juin 1949, le fichier central comprenait 4.600.000 cartes contre 2 millions environ au 30 juin 1948. En août le SIR avait également 500.000 cartes provenant des camps de concentration qu'il conservait à part comme documents sur les horreurs de la guerre.

Comme beaucoup de services nationaux s'occupent également de rechercher les disparus victimes de la guerre, il est important que le SIR coopère étroitement avec eux. En septembre et octobre 1948 a eu lieu à Arolsen une conférence qui a réuni des délégués de divers bureaux nationaux: Belgique, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, du Comité international de la Croix-Rouge et des fonctionnaires de l'OIR et du SIR; cette conférence a permis de coordonner l'activité de ces différents organismes.

Au cours de l'année envisagée, le nombre des demandes parvenues chaque mois est resté à peu près constant, entre 4.000 et 5.000, et d'après toutes les indications, il semble que ce chiffre ne subira pas de modifications au cours de l'année prochaine. La centralisation à Arolsen de tous les documents concernant les ressortissants des Nations Unies qui se trouvaient en Allemagne entre 1939/45 a fait du SIR la source de renseignements la plus importante sur les personnes disparues en Allemagne et dans les pays occupés par elle au cours de la deuxième guerre mondiale.

